



Loiselet & Daigremont

SERVICES IMMOBILIERS

HABITATION ■ ENTREPRISE ■ GESTION ■ TRANSACTIONS ■ ASSURANCES

AGENCE BOULOGNE

67, route de la Reine
92773 Boulogne cedex
Téléphone : 01 41 22 55 55
www.loiselet-daigremont.fr

AFUL DE LA VERBOISE, PROVINCES SUD

19/23 rue des 4 vents/73 rue de Suresnes

92380 Garches

Note d'information : réparation réseau de gaz

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer d'une intervention réalisée récemment par GRDF concernant une légère fuite de gaz détectée dans le circuit d'alimentation extérieur, près de la chaufferie.

Le 20 novembre 2024, GRDF est intervenu en bordure de la chaufferie, dans la coulée verte, à la suite d'une détection de fuite lors d'un contrôle de routine. Nous vous rassurons immédiatement : cette fuite est localisée à l'extérieur des bâtiments et ne concerne en aucun cas l'intérieur de la chaufferie ou les logements. De plus, les techniciens n'ont observé aucun danger immédiat.

Des actions de vérification supplémentaires ont été menées samedi 23 novembre 2024, au pied du bâtiment Auvergne, pour garantir la sécurité de l'ensemble du réseau de gaz. Ces interventions font partie des protocoles de sécurité de GRDF et visent à assurer une situation parfaitement maîtrisée.

Concernant vos installations de gaz, bien que la fuite extérieure ne présente aucun risque pour les logements, il est essentiel que vous vous assuriez que vos équipements internes (notamment les appareils de cuisson) sont en bon état et correctement entretenus.

Nous vous recommandons les actions suivantes :

1) Vérification des appareils : Si vous avez un appareil utilisant du gaz, assurez-vous qu'il fonctionne correctement et qu'il n'y a pas de fuite apparente (par exemple, d'odeur de gaz dans votre logement).

2) Vérification des conduits et tuyauteries : Vérifiez que les tuyauteries de gaz de votre logement sont en bon état, sans corrosion ni fuite. Si vous avez des doutes, contactez un professionnel pour effectuer un contrôle.

4) Durée de vie des embouts de gazinières : Il est important de rappeler que les embouts des gazinières, comme toutes les installations à gaz, ont une durée de vie limitée. Ces embouts sont généralement équipés d'une date de péremption indiquant la période au-delà de laquelle ils ne doivent plus être utilisés. En règle générale, cette date est d'environ 5 à 10 ans après la fabrication. Passé ce délai, même si l'embout semble en bon état, il est recommandé de le remplacer pour éviter tout risque de fuite de gaz. Pour garantir la sécurité de votre installation, nous vous conseillons de vérifier cette date et de remplacer les embouts lorsque celle-ci est dépassée. Si vous avez un doute sur leur état ou la date de péremption, n'hésitez pas à contacter un professionnel agréé pour un contrôle et un remplacement si nécessaire.

3) Sensibilisation à la sécurité : En cas de doute ou de mauvaise odeur de gaz, ouvrez immédiatement les fenêtres, coupez l'alimentation en gaz et contactez GRDF au plus vite. Leur numéro vert est disponible en ligne pour toute urgence **0 800 47 33 33**. Ce service est gratuit et disponible 24h/24, 7j/7.

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre collaboration pour garantir la sécurité de tous.

Le directeur de l'AFUL